

Décision

Générale

colonial

Décision n° 221 cautionnement de garantie

n° 221

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

25 juin 1913

Numéro JO

n° 200 du 30/06/1913

Date du numéro

30 juin 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du 25 juin 1913, il est donné main-levée à la Cie de l'Afrique Orientale du cautionnement de garantie de 676 fr. qu'elle a constitué le 14 octobre 1911 pour la construction de deux hangars sur le quai de la douane.